



Certificat

Certificate

N° 2019/84330.1

AFNOR Certification certifie que les engagements de service adoptés par :
AFNOR Certification certifies that the service commitments undertaken by:

VILLE DE MARSEILLAN

pour l/les activité/s suivante/s :
for the following activity/activities:

**DELIVRANCE DE SERVICES PUBLICS AUX USAGERS ACCUEIL,
INFORMATION, ORIENTATION, REPONSE. DISPOSITIONS D'ORGANISATION.
MODALITES DE SUIVI ET DE PILOTAGE DU RESPECT DES ENGAGEMENTS.
ACCUEIL ET DELIVRANCE DES PRESTATIONS CITOYENNETE
ET DEMARCHES ADMINISTRATIVES POUR LE SERVICE POPULATION.
ACCUEIL ET DELIVRANCE DE PRESTATIONS SOCIALES POUR LE CCAS.**

mise/s en oeuvre par le/s site/s suivant/s :
carried out in the following location/s :

Rue du Général De Gaulle FR- 34340 MARSEILLAN

ont été évalués et jugés conformes aux exigences du référentiel :
have been assessed and found to conform to the requirements of the reference document:

REF111 - QUALIVILLES - Avril 2017

(Synthèse des engagements de services en annexe)
(Synthesis of service commitments on appendix)

Le présent certificat, délivré dans les conditions fixées par AFNOR Certification, est valable à dater du :
This certificate, issued under AFNOR certification rules, is valid as from:

(année-mois-jour)

Jusqu'au / Until

**2019-07-16
2023-07-15**

(year-month-day)



Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probatory value.

Franck LEBEUGLE
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Soul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real time that the company is certified. Engagement de Service est une marque déposée. Engagement de service is a registered trademark. CERTIF 0265 7 01/2016



Flashez ce QR Code
pour vérifier la validité
du certificat

N° 2019/84330.1

Annexe

Délivré le / *Issued on*
(année-mois-jour) (*year-month-day*)

2019-07-16

Date de fin de validité / *Expiry date*
(année-mois-jour) (*year-month-day*)

2023-07-15

VILLE DE MARSEILLAN

Synthèse des engagements de service :
Synthesis of service commitments:

Module 1 - Accueil, information, orientation, réponse

Engagement n°1 : Nous vous communiquons les renseignements pratiques essentiels à la réalisation de vos démarches et vous orientons avec efficacité.

Engagement n°2 : Nous vous informons des prestations fournies et des événements prévus.

Engagement n°3 : Notre site Internet est fiable, accessible, pratique, informatif et permet la réalisation de démarches en ligne.

Engagement n°4 : Nous vous accueillons avec courtoisie et attention.

Engagement n°5 : Nous organisons nos locaux le plus agréablement possible et maintenons la qualité d'accueil en toute circonstance.

Engagement n°6 : Nous facilitons l'accès à nos services aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.

Engagement n°7 : Pour les prestations sur rendez-vous, nous sommes attentifs aux délais et aux informations données.

Engagement n°8 : Nos agents répondent avec efficacité, à toutes vos demandes, dans un délai maîtrisé.

Engagement n°9 : Nous mettons en œuvre un système de recueil de votre satisfaction pour progresser.

Engagement n°10 : Nous traitons vos réclamations de manière systématique.

Module 2 - Dispositions d'organisation

Engagement n°11 : Notre collectivité et nos agents s'engagent pour un service public de qualité.

Engagement n°12 : Nous formons nos agents et organisons nos services et nos outils pour délivrer un service de qualité.

Engagement n°13 : Nos savoir-faire et connaissances sont organisés pour une meilleure efficacité de nos services.

Engagement n°14 : Nous mobilisons nos agents autour de la démarche de certification.

Module 3 - Modalités de suivi et de pilotage du respect des engagements

Engagement n°15 : Nous évaluons périodiquement nos pratiques pour nous améliorer et vous communiquons nos résultats.

Engagement n°16 : Nous maîtrisons les missions confiées à nos sous-traitants (internes ou externes).

Engagement n°17 : Nous mettons en place des indicateurs de performance pertinents.

Engagement n°18 : Nous réalisons des bilans annuels.

Engagement n°19 : Nous élaborons et mettons en œuvre un plan d'amélioration.

Module 4 – Citoyenneté et démarches administratives

Engagement n°20 : Nous vous assistons dans vos démarches et vous informons de manière complète et fiable.

Engagement n°21 : Nous vous adressons une réponse d'attente et de prise en compte de la demande et assurons un suivi du traitement de votre dossier dans le temps.

Engagement n°22 : Nos délais de délivrance d'actes sont respectés.

Engagement n°23 : Nous répondons systématiquement à vos demandes et délivrons des actes fiables.

Module 7 - Prestations sociales

Engagement n°35 : Nous nous engageons à répondre efficacement à vos demandes dans les délais fixés.

Engagement n°36 : Nous nous engageons à vous informer sur nos prestations de façon exhaustive.